

Quand elle est conflictuelle, la séparation des parents constitue une épreuve douloureuse pour les enfants qui se retrouvent pris dans un conflit de loyauté. Afin d'aider les parents à sortir d'un affrontement épuisant et destructeur, un nouveau modèle de **consensus parental visant l'intérêt de l'enfant** est proposé à l'ensemble des parties prenantes: parents et professionnel·le·s de la justice. Cette approche est expérimentée en 2020 et 2021 dans le district de Monthey.

Dispensée par des juristes, des psychologues et des médiatrices ou médiateurs, cette séance vise prioritairement à sensibiliser les parents au vécu et aux besoins de leurs enfants lorsqu'ils se séparent. Elle leur apporte un soutien dans leur projet de séparation, dans le respect mutuel et en vue de la construction d'une équipe parentale déterminée à préserver le bien-être de ses enfants.

Lieu: Maison des jeunes, salle «la Ceriseraie», rue de l'Eglise 10, 1870 Monthey

Horaire: de 19:00 à 20:30

Janvier Mardi 12.01.2021 Mardi 26.01.2021	Février Mardi 09.02.2021 Jeudi 25.02.2021	Mars Vendredi 12.03.2021 Jeudi 25.03.2021	Avril Mardi 20.04.2021
Mai Vendredi 07.05.2021 Vendredi 21.05.2021	Juin Jeudi 03.06.2021 Mardi 22.06.2021	Août Mardi 24.08.2021	

Participation libre grâce au soutien financier de l'Etat du Valais Séance destinée aux parents domiciliés dans le district de Monthey Inscription jusqu'au 31 janvier 2021 sur www.egalite-famille.ch > consensus parental Dès le 1^{er} février 2021 sur www.famille-vs.ch > consensus parental lors de séparation > séances d'information









